



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Accession au crédit pour les bénéficiaires de l'AAH

Question écrite n° 8462

Texte de la question

M. Julien Rancoule appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les difficultés rencontrées par les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) pour accéder au crédit. En effet, les organismes de prêts considèrent souvent l'AAH comme une simple allocation et ne la prennent pas en compte comme un revenu à part entière. Cette situation soulève des préoccupations quant à l'égalité des chances et à l'intégration financière des personnes en situation de handicap. Par conséquent, M. le député souhaite savoir quelles mesures M. le ministre envisage de prendre afin de garantir que l'AAH soit pleinement reconnue comme un revenu valable lors des demandes de crédit. De plus, il lui demande quelles actions le Gouvernement compte entreprendre pour faciliter l'accès au crédit et au logement pour les bénéficiaires de l'AAH, afin de promouvoir leur autonomie financière et leur inclusion sociale.

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8462

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2023](#), page 4831

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)